

# StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



## Travail à domicile : productivité et préférences

par Tahsin Mehdi et René Morissette

Date de diffusion : le 1<sup>er</sup> avril 2021

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---



## Travail à domicile : productivité et préférences

par Tahsin Mehdi et René Morissette

La pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse significative du télétravail depuis la mi-mars 2020. Au début de 2021, 32 % des employés canadiens âgés de 15 à 69 ans effectuaient la plupart de leurs heures de travail à partir de la maison, comparativement à seulement 4 % en 2016<sup>1</sup>. Un changement d'une telle ampleur soulève plusieurs questions. Dans quelle mesure les télétravailleurs sont plus ou moins productifs maintenant par rapport à quand ils travaillaient dans leur lieu habituel de travail? Dans le cas de ceux qui sont moins productifs, quels sont les principaux obstacles à la productivité? Une fois la pandémie terminée, combien de Canadiens préféreront effectuer la majeure partie de leurs heures de travail à la maison ou à l'extérieur de la maison?

Les réponses à ces questions sont essentielles pour éclairer les discussions concernant la **viabilité** du télétravail suivant la pandémie de COVID-19.

Pour faire la lumière sur ces questions, la présente étude utilise le supplément de l'Enquête sur la population active de février 2021. L'accent est mis sur les employés âgés de 15 à 64 ans qui sont de **nouveaux télétravailleurs**, c.-à-d. qui travaillaient habituellement à l'extérieur de leur domicile avant la pandémie de COVID-19, mais qui ont travaillé la plupart de leurs heures à la maison pendant la semaine du 14 au 20 février 2021<sup>2</sup>. Afin de faciliter les comparaisons de productivité entre aujourd'hui et le moment où les employés étaient à leur lieu habituel de travail, l'analyse est limitée à ceux qui travaillent pour le même employeur depuis au moins mars 2019, c'est-à-dire au moins un an avant l'interruption des activités économiques de la mi-mars 2020.

## La grande majorité des nouveaux télétravailleurs déclarent être au moins aussi productifs à la maison que dans leur lieu de travail habituel

Parmi tous les nouveaux télétravailleurs, 90 % ont déclaré être au moins aussi productifs, c.-à-d. accomplir au moins autant de travail à l'heure à la maison qu'auparavant dans leur lieu habituel de travail. Plus de la moitié (58 %) ont déclaré accomplir à peu près la **même** quantité de travail à l'heure, tandis qu'environ le tiers (32 %) ont déclaré accomplir **plus** de travail à l'heure (tableau 1). Les 10 % restants ont mentionné qu'ils accomplissaient **moins** de travail à l'heure lorsqu'ils travaillaient à la maison qu'auparavant dans leur lieu de travail habituel. On observe des tendances très semblables chez les hommes et chez les femmes<sup>3</sup>.

La probabilité d'accomplir **plus** de travail par heure travaillée variait selon les industries et les caractéristiques des travailleurs. Par exemple, le pourcentage de nouveaux télétravailleurs qui ont déclaré effectuer plus de travail par heure travaillée était relativement élevé dans les administrations publiques (41 %), ainsi que dans les soins de santé et l'assistance sociale (45 %). En revanche, le pourcentage correspondant était plus faible dans les industries productrices de biens (31 %) et les services d'enseignement (25 %). De même, les personnes non mariées sans enfants ont déclaré accomplir plus de travail à l'heure moins souvent (24 %) que les personnes mariées (35 %). La plupart de ces différences subsistaient dans les analyses multivariées<sup>4</sup>.

1. L'estimation pour 2021 provient du supplément de janvier 2021 de l'Enquête sur la population active (EPA) et fait référence aux employés qui ont travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence de l'EPA. L'estimation pour 2016 provient de l'Enquête sociale générale. Bien que 14 % des employés âgés de 15 à 69 ans aient habituellement travaillé **une partie** de leurs heures à la maison en 2016, seulement 4 % ont travaillé **la plupart** de leurs heures à la maison.
2. Les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les enregistrements entièrement imputés sont exclus, ce qui donne un échantillon de 2 758 observations.
3. Des tableaux disponibles sur demande montrent également que, peu importe l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, l'industrie, la profession et le fait qu'ils aient ou non des enfants, les hommes et les femmes ont déclaré dans des proportions semblables accomplir au moins autant de travail à l'heure à la maison que par le passé.
4. Ces analyses utilisent des modèles logistiques ordonnés et tiennent compte du sexe, de l'âge, du niveau de scolarité, de l'état matrimonial, de la présence d'enfants, de la région, de l'état du logement, de l'industrie, de la taille de l'entreprise et de la syndicalisation. Plusieurs des différences indiquées dans le tableau 1 (p. ex. entre les locataires et les personnes vivant dans un logement qui leur appartient) ne sont plus statistiquement significatives dans les analyses multivariées.



# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Les conclusions sur la quantité de travail que les nouveaux télétravailleurs accomplissent à la maison sont, s'il y a lieu, renforcées lorsqu'on tient compte de la quantité de travail accompli par jour, plutôt que de la quantité de travail accompli à l'heure. Cela vient de plusieurs raisons.

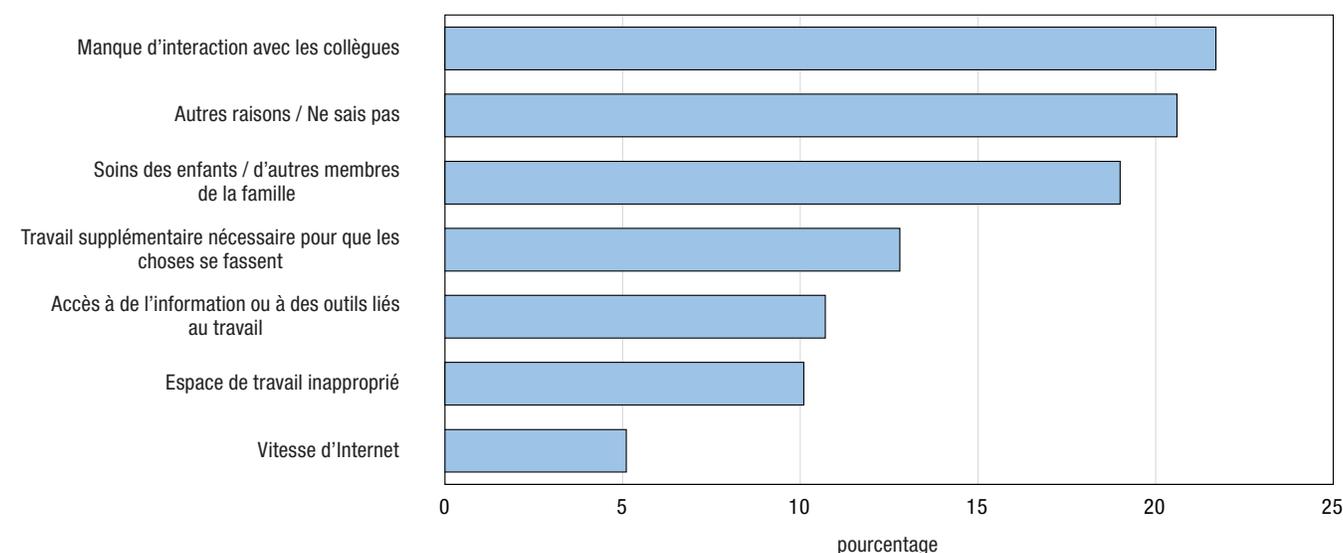
Premièrement, une grande proportion (48 %) des employés qui déclarent accomplir **plus** de travail à l'heure déclarent également travailler **plus d'heures** par jour que par le passé. Deuxièmement, pratiquement aucun des travailleurs qui déclarent accomplir **au moins autant** de travail à l'heure à la maison qu'auparavant travaillent maintenant **moins d'heures** par jour. Enfin, près de la moitié (44 %) des employés qui déclarent accomplir **moins** de travail à l'heure travaillent maintenant **plus d'heures** par jour à la maison, ce qui pourrait compenser – du moins en partie – leur productivité plus faible (par rapport à avant la pandémie) mesurée à l'heure<sup>5,6</sup>.

## Obstacles à la productivité

Les employés qui ont déclaré accomplir moins de travail à l'heure faisaient face à différents obstacles à la productivité. Environ un employé sur cinq (22 %) a déclaré que le manque d'interaction avec ses collègues était la principale raison pour laquelle il accomplissait moins de travail à l'heure (graphique 1). Près de 20 % ont déclaré devoir s'occuper d'enfants ou d'autres membres de la famille. Les autres ont été confrontés à différents défis, comme l'accès à de l'information ou à des appareils liés au travail (11 %), l'obligation de travailler davantage pour que les choses se fassent (13 %), le fait d'avoir un espace de travail inapproprié (10 %) ou encore d'éprouver des difficultés avec la vitesse d'Internet (5 %)<sup>7</sup>.

### Graphique 1

Principal obstacle à la productivité chez les télétravailleurs qui accomplissent maintenant moins de travail à l'heure



**Note :** En raison de la grande variabilité d'échantillonnage (coefficients de variation allant de 16,5 % à 33,3 %), ces estimations doivent être interprétées avec prudence.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active et supplément de l'Enquête sur la population active, février 2021.

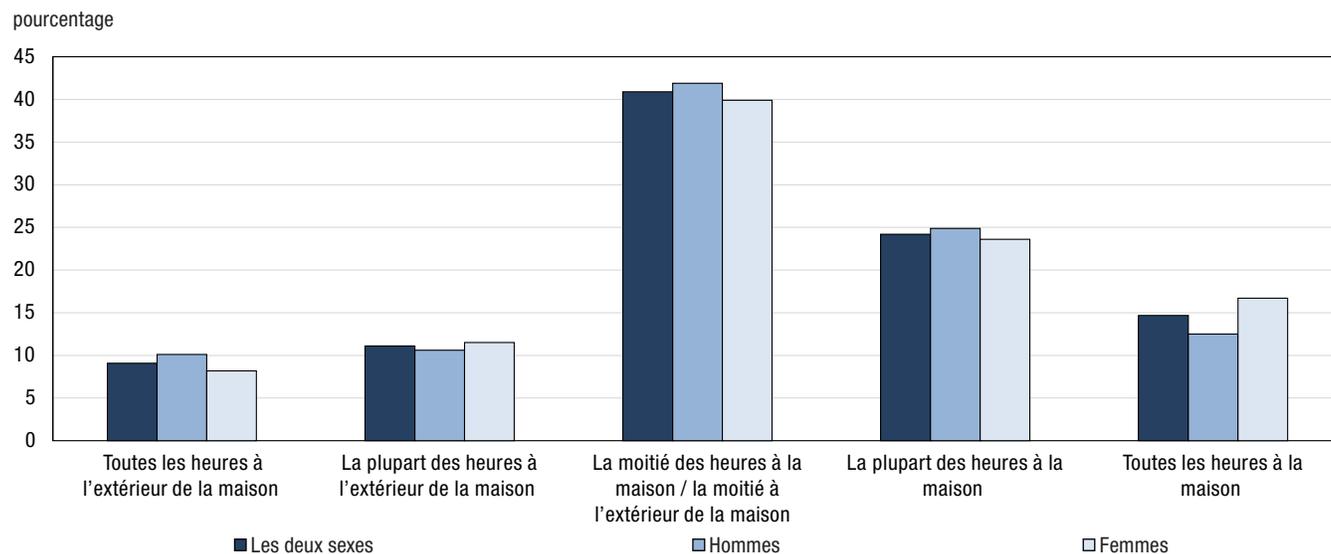
5. Cela dit, il faut souligner que la mesure dans laquelle la quantité de travail accompli par heure fournit une bonne approximation de la productivité, c.-à-d. la **production** par heure, varie selon les secteurs. Par exemple, si la productivité dans les services d'enseignement est définie par la somme d'apprentissage des étudiants pendant une heure donnée, la somme de travail accompli à la maison par les enseignants – qui doivent combiner l'enseignement et des tâches techniques dans un environnement en ligne – pourrait être une mauvaise approximation de leur productivité. Un argument semblable peut être avancé dans le secteur des soins de santé, où les consultations en ligne offrent un éventail plus restreint de possibilités (p. ex. aucun examen manuel) que les consultations en personne.
6. Dans l'ensemble, 35 % de tous les nouveaux télétravailleurs ont déclaré travailler un plus grand nombre d'heures par jour, tandis que seulement 3 % ont déclaré travailler un moins grand nombre d'heures.
7. Compte tenu de l'échantillon relativement petit d'employés qui déclarent une productivité réduite, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence.



## Les nouveaux télétravailleurs expriment diverses préférences en ce qui a trait au télétravail

On a aussi demandé aux nouveaux télétravailleurs dans quelle mesure ils préféreraient travailler à la maison ou à l'extérieur une fois la pandémie de COVID-19 terminée. Au total, 80 % ont indiqué qu'ils aimeraient travailler **au moins la moitié** de leurs heures à la maison une fois la pandémie terminée<sup>8</sup>. Quarante et un pourcent ont indiqué qu'ils préféreraient travailler environ la moitié de leurs heures à la maison et l'autre moitié ailleurs, tandis que 39 % préféreraient travailler la plupart (24 %) ou la totalité (15 %) de leurs heures à la maison (graphique 2). Les 20 % qui restent ont déclaré qu'ils préféreraient travailler la plupart (11 %) ou la totalité (9 %) de leurs heures à l'extérieur de la maison.

**Graphique 2**  
Préférences des nouveaux télétravailleurs en matière de télétravail une fois la pandémie de COVID-19 terminée



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active et supplément de l'Enquête sur la population active, février 2021.

Cette diversité de préférences est observée indépendamment des groupes socioéconomiques étudiés<sup>9</sup>. Par exemple, 43 % des nouveaux télétravailleurs employés dans de grandes entreprises du secteur commercial ont indiqué qu'ils aimeraient travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à la maison, une fois la pandémie terminée. Par ailleurs, 40 % préféreraient travailler la moitié de leurs heures à la maison et l'autre moitié ailleurs. Les 17 % qui restent préféreraient travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à l'extérieur de la maison.

Comme il fallait s'y attendre, les préférences des travailleurs en matière de télétravail sont associées positivement à leur productivité. Parmi tous les employés qui ont déclaré accomplir plus de travail à l'heure, 57 % préféraient travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à la maison (tableau 2). C'est presque le double du taux de 30 % observé chez les autres employés. Pratiquement toute cette différence subsiste dans les analyses multivariées. Cette constatation est importante, car elle confirme que l'évaluation par les travailleurs de la quantité de travail qu'ils accomplissent à l'heure est un puissant prédicteur de leurs préférences en matière de télétravail.

8. Ce pourcentage demeure inchangé lorsqu'on se limite aux employés à temps plein, qui représentent 96 % des nouveaux télétravailleurs.

9. On observe la même chose aux États-Unis. Voir Bloom (2020).

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Parmi tous les groupes étudiés, les enseignants étaient les plus susceptibles de préférer travailler la plupart ou la totalité de leurs heures à l'extérieur de la maison. Au total, 54 % ont exprimé cette préférence. C'est trois fois le pourcentage observé pour les autres employés (18 %). La majeure partie de cette différence subsiste dans les analyses multivariées.

## Conclusion

La persistance de taux de télétravail relativement élevés après la pandémie de COVID-19 dépend d'au moins trois conditions. Premièrement, pour satisfaire aux exigences des employeurs, les employés doivent généralement être aussi productifs à la maison qu'ils l'étaient au bureau. Deuxièmement, les employés doivent exprimer de fortes préférences pour le télétravail une fois la pandémie de COVID-19 terminée. Troisièmement, les employeurs doivent être disposés à répondre à la demande de télétravail des employés et être capables de le faire.

Sur la base des évaluations des travailleurs, cette étude montre qu'au moins en février 2021, les deux premières conditions semblent être largement satisfaites au Canada. Au total, 90 % des nouveaux télétravailleurs déclarent accomplir au moins autant de travail à l'heure à la maison qu'au bureau. De plus, 80 % préféreraient travailler au moins la moitié de leurs heures à la maison une fois la pandémie terminée. Par ailleurs, pour la minorité d'employés qui déclarent une productivité réduite à la maison, certains obstacles à la productivité, comme un espace de travail inapproprié et la nécessité de s'occuper d'enfants et d'autres membres de la famille, diminueraient probablement au fil du temps, au fur et à mesure de la réouverture complète des écoles et de la fourniture par les employeurs d'autres outils pour faciliter le télétravail.

Un défi pour les employeurs sera de tenir compte de la diversité des préférences de télétravail exprimées par leurs employés. Si les préférences des travailleurs en matière de télétravail ne correspondent pas entièrement à celles des employeurs, une nouvelle forme d'inadéquation au chapitre de l'emploi pourrait apparaître une fois la pandémie terminée. Par ailleurs, la plus grande faisabilité du télétravail fera probablement augmenter le bassin d'employeurs potentiels pour les chercheurs d'emploi et l'inverse. En fin de compte, l'inadéquation au chapitre de l'emploi pourrait être considérablement réduite dans un marché du travail virtuel mondial.

# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



**Tableau 1**

**Pourcentage de nouveaux télétravailleurs qui ont déclaré accomplir moins de travail à l'heure, la même quantité de travail à l'heure, ou plus de travail à l'heure, comparativement à lorsqu'ils travaillaient à l'extérieur de la maison, selon certaines caractéristiques**

	Moins de travail à l'heure	À peu près la même quantité de travail à l'heure	Plus de travail à l'heure
	pourcentage		
<b>Total</b>	<b>9,5</b>	<b>58,0</b>	<b>32,4</b>
<b>Sexe</b>			
Hommes	9,7	59,5	30,8
Femmes	9,4	56,7	33,9
<b>Âge</b>			
15 à 34 ans	8,6 <sup>E</sup>	62,2	29,1
35 à 50 ans	10,1	57,7	32,2
51 à 64 ans	9,5	54,4	36,1
<b>Scolarité</b>			
Pas d'études postsecondaires	7,7 <sup>E</sup>	56,3	36,0
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	9,3	63,8	26,9
Baccalauréat	7,8	58,5	33,8
Grade supérieur au baccalauréat	13,5	52,2	34,3
<b>Niveau de compétence professionnelle</b>			
Faible	6,2 <sup>E</sup>	63,5	30,3
Moyen	9,9	57,7	32,5
Élevé	9,9	57,3	32,8
<b>État matrimonial et présence d'enfants</b>			
Marié(e)/en union libre, avec enfants	9,9	55,5	34,7
Marié(e)/en union libre, sans enfants	8,7 <sup>E</sup>	56,3	35,0
Ni marié(e), ni en union libre, avec enfants	F	62,7	32,6
Ni marié(e), ni en union libre, sans enfants	11,1 <sup>E</sup>	65,0	23,9
<b>Région</b>			
Provinces de l'Atlantique	12,6 <sup>E</sup>	56,9	30,5
Québec	7,2 <sup>E</sup>	57,8	35,0
Ontario	8,6	59,0	32,4
Manitoba et Saskatchewan	13,0	52,9	34,0
Alberta	11,5 <sup>E</sup>	52,2	36,3
Colombie-Britannique	14,5 <sup>E</sup>	61,4	24,1
<b>Logement appartenant à un membre du ménage</b>			
Oui	9,5	56,0	34,5
Non	9,7 <sup>E</sup>	66,1	24,2
<b>Industrie</b>			
Industries productrices de biens	8,8 <sup>E</sup>	60,3	30,9
Commerce, transport et entreposage	7,8 <sup>E</sup>	64,1	28,1
Finance et assurances	5,7 <sup>E</sup>	56,8	37,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	9,7 <sup>E</sup>	62,3	27,9
Services d'enseignement	13,4 <sup>F</sup>	60,9	25,7
Soins de santé et assistance sociale	8,9 <sup>F</sup>	46,5	44,6
Administrations publiques	9,2 <sup>E</sup>	50,1	40,7
Autre	13,2 <sup>E</sup>	60,7	26,1
<b>Profession</b>			
Gestion	6,7 <sup>E</sup>	58,4	34,9
Affaires, finance et administration	8,6	56,4	35,1
Sciences naturelles et appliquées	10,1 <sup>F</sup>	58,3	31,5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	13,8 <sup>F</sup>	58,7	27,6
Vente et services	6,9 <sup>F</sup>	60,4	32,8
Autre	12,1 <sup>E</sup>	59,9	28,0 <sup>F</sup>
<b>Rémunération horaire</b>			
Moins de 31,74 \$ l'heure	9,2	62,7	28,0
31,74 \$ l'heure à moins de 46,15 \$ l'heure	8,7	59,1	32,2
46,15 \$ l'heure ou plus	10,6	52,6	36,9



# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



**Tableau 1**

**Pourcentage de nouveaux télétravailleurs qui ont déclaré accomplir moins de travail à l'heure, la même quantité de travail à l'heure, ou plus de travail à l'heure, comparativement à lorsqu'ils travaillaient à l'extérieur de la maison, selon certaines caractéristiques**

	Moins de travail à l'heure	À peu près la même quantité de travail à l'heure	Plus de travail à l'heure
	pourcentage		
<b>Total</b>	<b>9,5</b>	<b>58,0</b>	<b>32,4</b>
<b>Taille de l'entreprise (nombre d'employés) - secteur commercial</b>			
Moins de 20	F	69,4	21,8 <sup>E</sup>
20 à 99	8,9 <sup>F</sup>	61,6	29,5
100 à 500	12,7 <sup>E</sup>	58,9	28,4
Plus de 500	8,1	59,4	32,5
<b>Syndicalisation - secteur commercial</b>			
Oui	6,2 <sup>E</sup>	64,1	29,6
Non	9,4	60,0	30,6

<sup>E</sup> utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Notes :** L'échantillon est constitué des employés âgés de 15 à 64 ans qui ont au moins 24 mois d'ancienneté chez leur employeur, qui travaillaient habituellement à l'extérieur de la maison avant la pandémie de COVID-19, mais qui ont travaillé la majeure partie de leurs heures à la maison pendant la semaine de référence de février 2021. Les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les enregistrements imputés sont exclus. Le secteur commercial exclut les administrations publiques, les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale. Les emplois nécessitant un faible niveau de compétence exigent un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession, ou encore une formation en cours d'emploi. Les emplois nécessitant un niveau de compétence moyen exigent habituellement des études collégiales, une formation spécialisée ou une formation en apprentissage. Les emplois nécessitant un niveau de compétence élevé exigent habituellement un diplôme universitaire. Les industries productrices de biens comprennent l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse; l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz; la construction; et la fabrication. Il se peut que les chiffres ne totalisent pas 100 en raison de l'arrondissement.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active et supplément de l'Enquête sur la population active, février 2021.



# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



**Tableau 2**  
**Préférences des nouveaux télétravailleurs en matière de télétravail une fois la pandémie de COVID-19 terminée**

	La plupart ou la totalité des heures à l'extérieur de la maison	La moitié des heures à la maison et la moitié à l'extérieur de la maison	La plupart ou la totalité des heures à la maison
	pourcentage		
<b>Total</b>	20,2	40,9	38,9
<b>Sexe</b>			
Hommes	20,8	41,9	37,4
Femmes	19,8	39,9	40,3
<b>Âge</b>			
15 à 34 ans	23,1	40,9	36,0
35 à 50 ans	17,6	41,6	40,8
51 à 64 ans	21,9	39,7	38,5
<b>Scolarité</b>			
Pas d'études postsecondaires	17,5 <sup>E</sup>	34,0	48,5
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	17,9	42,5	39,7
Baccalauréat	19,9	41,1	39,0
Grade supérieur au baccalauréat	24,4	41,5	34,2
<b>Niveau de compétence professionnelle</b>			
Faible	23,4	33,8	42,8
Moyen	16,8	42,6	40,5
Élevé	21,5	41,1	37,4
<b>État matrimonial et présence d'enfants</b>			
Marié(e)/en union libre, avec enfants	18,4	41,0	40,7
Marié(e)/en union libre, sans enfants	21,6	37,9	40,5
Ni marié(e), ni en union libre, avec enfants	13,0 <sup>E</sup>	54,3	32,7
Ni marié(e), ni en union libre, sans enfants	24,6	41,1	34,4
<b>Région</b>			
Provinces de l'Atlantique	28,5	36,3	35,2
Québec	18,6	46,0	35,5
Ontario	18,8	40,9	40,3
Manitoba et Saskatchewan	22,0	34,8	43,3
Alberta	24,0	33,7	42,3
Colombie-Britannique	23,2	39,1	37,7
<b>Logement appartenant à un membre du ménage</b>			
Oui	19,0	41,4	39,7
Non	25,1	39,0	35,9
<b>Industrie</b>			
Industries productrices de biens	18,5 <sup>E</sup>	49,4	32,2
Commerce, transport et entreposage	14,8 <sup>E</sup>	46,2	39,0
Finance et assurances	13,4 <sup>E</sup>	37,2	49,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	20,2	40,1	39,7
Services d'enseignement	38,1	36,5	25,4
Soins de santé et assistance sociale	20,6 <sup>E</sup>	47,5	31,9
Administrations publiques	16,4	38,7	44,9
Autre	24,2	39,5	36,3
<b>Profession</b>			
Gestion	18,5	51,3	30,2
Affaires, finance et administration	14,5	39,0	46,5
Sciences naturelles et appliquées	18,7	40,6	40,7
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	34,4	39,9	25,7
Vente et services	20,2 <sup>E</sup>	36,5	43,3
Autre	25,3 <sup>E</sup>	37,9	36,8
<b>Enseignant(e)</b>			
Oui	53,8	28,5	17,6 <sup>E</sup>
Non	18,3	41,6	40,1
<b>Rémunération horaire</b>			
Moins de 31,74 \$ l'heure	19,4	38,9	41,7
31,74 \$ l'heure à moins de 46,15 \$ l'heure	20,1	42,0	37,9
46,15 \$ l'heure ou plus	21,2	41,7	37,1



# StatCan et la COVID-19 :

## Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



**Tableau 2**  
**Préférences des nouveaux télétravailleurs en matière de télétravail une fois la pandémie de COVID-19 terminée**

	La plupart ou la totalité des heures à l'extérieur de la maison	La moitié des heures à la maison et la moitié à l'extérieur de la maison	La plupart ou la totalité des heures à la maison
	pourcentage		
<b>Total</b>	20,2	40,9	38,9
<b>Taille de l'entreprise (nombre d'employés) - secteur commercial</b>			
Moins de 20	21,5 <sup>E</sup>	46,2	32,3
20 à 99	22,1 <sup>E</sup>	41,6	36,3
100 à 500	20,1	42,7	37,2
Plus de 500	16,7	40,4	42,9
<b>Syndicalisation - secteur commercial</b>			
Oui	19,5 <sup>E</sup>	33,5	47,0
Non	18,2	42,3	39,5
<b>Heures de travail plus longues</b>			
Oui	19,8	43,0	37,2
Non	20,5	39,7	39,8
<b>Plus de travail accompli à l'heure</b>			
Oui	7,7	35,4	56,9
Non	26,2	43,5	30,3

<sup>E</sup> utiliser avec prudence

**Notes :** L'échantillon est constitué des employés âgés de 15 à 64 ans qui ont au moins 24 mois d'ancienneté chez leur employeur, qui travaillaient habituellement à l'extérieur de la maison avant la pandémie de COVID-19, mais qui ont travaillé la majeure partie de leurs heures à la maison pendant la semaine de référence de février 2021. Les étudiants à temps plein, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les enregistrements imputés sont exclus. Le secteur commercial exclut les administrations publiques, les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale. Les emplois nécessitant un faible niveau de compétence exigent un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession, ou encore une formation en cours d'emploi. Les emplois nécessitant un niveau de compétence moyen exigent habituellement des études collégiales, une formation spécialisée ou une formation en apprentissage. Les emplois nécessitant un niveau de compétence élevé exigent habituellement un diplôme universitaire. Les industries productrices de biens comprennent l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse; l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz; la construction; et la fabrication. Il se peut que les chiffres ne totalisent pas 100 en raison de l'arrondissement.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active et supplément de l'Enquête sur la population active, février 2021.

## Bibliographie

Bloom, N. 2020. « How Working from Home Works Out ». Policy Brief, Stanford Institute for Economic Policy Research.

